

NOUVELLES MESURES

Dé-confinement : dimanche 21 juin, l'Espagne mettra fin simultanément à l'état d'alerte, au plan de dé-confinement (entrant ainsi dans la phase de « nouvelle normalité ») et aux restrictions de mouvements aux frontières (fin de la quatorzaine sanitaire avec les pays de l'espace Schengen – sauf le Portugal au 1er juillet). Depuis le lundi 15/06, 70% de la population espagnole est déjà en Phase III. La région de la Galice est la première à passer à la « nouvelles normalité » alors que la Communauté de Madrid et 4 provinces de Castille-Leon resteront en Phase II jusqu'à la fin du dé-confinement le 21 juin.

Le gouvernement espagnol confirme son engagement en faveur d'une nouvelle taxe sur les services numériques. À la suite de la lettre envoyée par le Secrétaire au Trésor des États-Unis, actant la fin des négociations au sein de l'OCDE à ce sujet et évoquant des sanctions commerciales en cas de création de taxes nationales, le Ministère des Finances a confirmé que la procédure parlementaire suivrait le cours prévu.

Le gouvernement a annoncé le 15/06 un plan de relance du secteur automobile, avec des mesures à hauteur de 3,75 Md€ sur les trois prochaines années. Cette somme sera dédiée aux activités suivantes (la mobilisation de 650 M€ du plan a été approuvée le 16/06 sur un total de 1,5 Md€ prévu pour 2020) :

- 2,690 Md€ pour financer les investissements dans les chaînes de valeur du secteur en Espagne
- 415 M€ pour financer la R&D
- 350 M€ pour les aides directes aux particuliers pour l'achat de véhicules électriques (100 M€) ou de véhicules à moteur de combustion si envoi à la casse d'un véhicule de plus de 10 ans
- 300 M€ pour la rénovation du parc public de véhicules et autorisation donnée aux autorités locales d'utiliser les surplus budgétaires pour l'acquisition de véhicules écologiques
- 95 M€ pour la formation en lien avec les nouvelles formes de mobilité

Le Président du Gouvernement, Pedro Sánchez, a en outre dévoilé le 18/06 le plan de soutien au secteur touristique et évalue les mesures à 4,26 Md€:

- Appui aux entreprises du secteur : cet axe prévoit 2,5 Md€ de garanties de la banque publique ICO réservées au secteur du tourisme dans le cadre de la dernière tranche des garanties à hauteur de 100 Md€ adoptée mardi en Conseil des Ministres, 756 M€ pour des réductions de taxes aéroportuaires gérées par l'opérateur aéroportuaire AENA, 106 M€ en programmes de formation et un moratoire de 12 mois sur les opérations financières avec garanties hypothécaires sur les logements touristiques.
- Mesures pour le maintien de l'emploi : mention générique au travail de la commission tripartite de suivi du secteur (probable positionnement en faveur du prolongement du chômage partiel au-delà du 30 juin).
- Amélioration de la compétitivité : cet axe inclut 515 M€ pour un fonds de compétitivité qui pourra financer des projets d'entreprises touristiques, 216 M€ en prêts pour des projets pour la numérisation, l'innovation et l'internationalisation du secteur touristique, 53 M€ pour un programme destiné aux gestionnaires de destinations touristiques et 75 M€ pour le réseau des « destinations touristiques intelligentes ».
- Création de l'Observatoire de l'Intelligence Touristique : cette organisation analysera et donnera des informations aux régions et mairies sur le secteur et l'évolution de la demande internationale. Le plan prévoit un budget de 3,1 M€ pour l'observatoire (contre 2 M€ auparavant).
- Marketing et promotion : cet axe prévoit 38,1 M€ pour promouvoir l'Espagne en tant que destination touristique sûre avec, notamment, un nouveau portail du tourisme pour l'Espagne et un nouveau plan marketing 2020-2024.

Lors du Conseil des Ministres hebdomadaire du 16/06, le gouvernement a acté le transfert de fonds non-remboursables à hauteur de 16 Mds€ aux régions. Annoncé le 2 mai, ce fonds extraordinaire sera versé selon les modalités suivantes :

- **Juillet :** versement de 6 Md€ pour les dépenses sanitaires extraordinaires, répartis selon : i/ l'indicateur dit de « population protégée équivalente » -un indicateur des besoins de dépenses sanitaires ajusté à la composition et âge de la population d'une région (35%), ii/ les personnes en réanimation (30%), iii/ les hospitalisations (25%) et iv/ le nombre de tests PCR réalisés (10%).
- **Septembre :** versement de 2 Md€ pour les dépenses éducatives extraordinaires, répartis selon la proportion de population âgée de 0 à 16 ans (80%) et de 17 à 24 ans (20%) de chaque région.
- **Novembre :** versement de 3 Md€ pour les dépenses sanitaires extraordinaires, répartis selon l'indicateur dit de « population protégée équivalente » (45%), les personnes en réanimation (25%), les hospitalisations (20%) et le nombre de tests PCR réalisés (10%).
- **Décembre :** versement de 5 Md€ pour compenser la chute des recettes fiscales dont 4,2 Md€ pour compenser les chutes des recettes des impôts cédés aux régions et 0,8 Md€ pour compenser les manques à gagner pour les autorités publiques gestionnaires de transports de bus interurbains, métros et tramways.

Le Ministère de l'Éducation, le Ministère de l'Économie et de la Transformation Numérique et l'entité publique Red.es vont lancer le plan « Educa en digital » pour acquérir et mettre à disposition des élèves vulnérables 500 000 tablettes et ordinateurs. Ce plan mobilisera 190 M€ (dont 184 M€ proviendront de fonds FEDER) de Red.es, entité chargée de promouvoir la numérisation de l'administration et des services publics, et 70 M€ des régions qui décideront de participer au programme. L'exécutif espère que ces 500 000 appareils pourront être disponibles dès le premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021, autant au sein des établissements scolaires qu'à domicile en cas de recrudescence de la pandémie cet automne.

Le gouvernement espagnol a demandé à un groupe multidisciplinaire d'une centaine d'experts d'élaborer une stratégie économique post-crise à l'horizon 2030-2050. Constitué d'économistes, de sociologues et d'autres experts, le groupe participera à la rédaction du rapport du Bureau National de Prospective et de Stratégie de la Présidence du gouvernement, dans un délai de trois mois. La participation d'institutions internationales telles que l'OCDE ou la Commission européenne est également prévue.

ANALYSES MACROECONOMIQUES

BANQUE D'ESPAGNE

La Banque d'Espagne (BdE) estime que l'activité économique a chuté de 34 % sur les deux dernières semaines de mars. Selon [son dernier rapport](#), la chute a été la plus importante dans les services (-50 %) et dans certains sous-secteurs du commerce (transport et hôtellerie : - 71 % ; activités artistiques et loisir : -73 %).

De plus, l'institution a indiqué que la dette publique a augmenté de 0,9% en avril par rapport à mars, soit une augmentation de 10,533 Md€. Dans l'ensemble, la dette publique espagnole atteint 1 234,694 Md€, soit près de 99% du PIB (95,5% en décembre 2019, avant le début de la crise sanitaire).

Responsable de la publication : Shanti Bobin

Ambassade de France en Espagne
Service Économique Régional
C/ Marqués de la Ensenada, 10
28004 Madrid

Rédigé par : Anna Bejaoui, Alvaro Carranza, Alex Maraño, Axel Demenet

Abonnement/désabonnement :
espagne@dtresor.gouv.fr



Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.